

Profil de la baignade du lac Baron Desqueyroux - Commune de Montendre

A jour au 31/12/2010

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Lac Baron Desqueyroux

Commune : Montendre

Département : Charente Maritime

Région : Poitou-Charentes

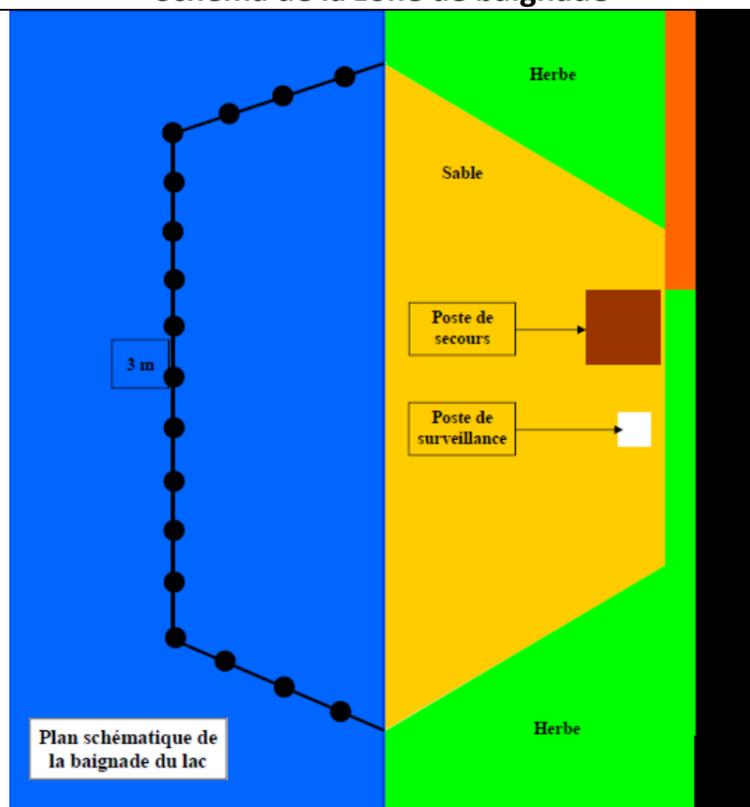
Personne responsable de l'eau de baignade :
Monsieur le Maire de Montendre

Période d'ouverture : du 1^{er} juillet au 31 août

Heures de surveillance : 13h – 19h

Fréquentation moyenne journalière : 54 personnes

Schéma de la zone de baignade



Historique de la qualité de l'eau de la baignade

Qualité de l'eau de baignade au cours des 4 dernières années

Année	2007	2008	2009	2010
Classement	5B	5A	5B	5A

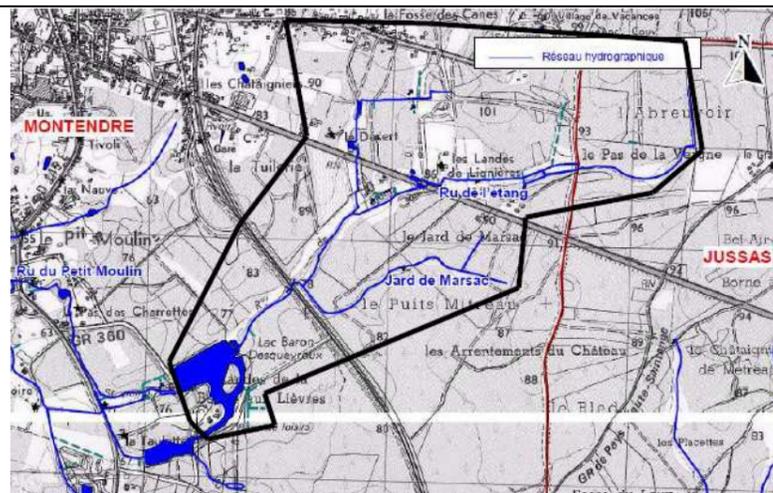
A : Eau de bonne qualité – B : Eau de qualité moyenne – C : Eau pouvant être momentanément polluée – D : Eau de mauvaise qualité

Liste des épisodes de pollutions au cours de 4 dernières années

Date	Type de la pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
------	----------------------	-------------------------	-----------------------------

Le contrôle sanitaire des eaux de la baignade n'a fait ressortir aucun épisode de pollution au cours des 4 dernières années

Carte de la zone d'étude



Inventaire des sources de pollution potentielles et mesures de gestion

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Critères de hiérarchisation	Indicateurs de suivi	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Fréquentation du site du lac	Fréquence forte	Escherichia coli Entérocoques intestinaux	Interdiction de la baignade en cas de dépassement des seuils réglementaires	Interdiction de la plage de la baignade aux animaux Nettoyage de la plage et des rives du lac Prévention des pollutions ou contaminations liées aux manifestations organisées autour du lac	Renforcement de la signalétique d'interdiction de la plage de la baignade aux animaux Mise en place d'une signalétique informative sur les raisons de cette interdiction Mise en place d'une signalétique directionnelle des installations sanitaires Nettoyage quotidien de la plage par les services techniques municipaux Mise en place de sanitaires temporaires en cas de manifestations avec un public important
Activités agricoles	Fréquence forte	Escherichia coli Entérocoques intestinaux		Maintien de la tourbière en amont du lac	Entretien régulier de la tourbière
Dispositifs d'assainissement individuel en amont du lac	Fréquence potentiellement forte	Escherichia coli Entérocoques intestinaux		Contrôle du bon fonctionnement des installations individuelles d'assainissement Maintien de la tourbière en amont du lac	Demande au Syndicat des eaux de la Charente Maritime d'un contrôle des assainissements individuels des maisons situées en amont du lac Entretien régulier de la tourbière
Hydrocarbures présents dans les eaux pluviales	Fréquence potentiellement forte	Substances tensio-actives/ mousses Huiles minérales Phénol Résidus goudronneux et matières flottantes	Interdiction de la baignade en cas de dépassement des seuils réglementaires	Réflexion sur la gestion de l'écoulement des eaux de pluie et de ruissellement dans tout nouveau projet d'aménagement à proximité du lac	Intégration des modalités de dépollution de ces eaux à la démarche d'aménagement Rejet des eaux en aval de la baignade afin d'éviter tout risque de pollution accidentelle
Cyanobactéries	Faible probabilité/ Dégâts importants	Oxygène dissous	En cas de résultat inférieur à 6 mg/l, analyse complémentaire de détection de cyanobactéries. Interdiction de la baignade en fonction du résultat	Mêmes mesures que celles liées à l'assainissement, aux activités agricoles et à la fréquentation du lac	Mêmes actions que celles liées à l'assainissement, aux activités agricoles et à la fréquentation du lac
Assainissement collectif des bâtiments du site du lac	Faible probabilité/ Dégâts importants	Escherichia coli Entérocoques intestinaux	Interdiction de la baignade en cas de dépassement des seuils réglementaires	Vérification du bon fonctionnement du réseau d'assainissement	Inspection caméra des canalisations pour vérifier l'existence de fuites éventuelles Inspection annuelle de la pompe de relevage
Accident sur la RD 730 ou la voie ferrée	Très faible probabilité/ Dégâts très importants	Substances tensio-actives/ mousses Huiles minérales Phénol Résidus goudronneux et matières flottantes	Interdiction de la baignade jusqu'à confinement et traitement de la pollution	Limitation des conséquences potentielles liées à une pollution lourde accidentelle	Coordination avec les services du SDIS 17, du Conseil Général de la Charente Maritime et de la SNCF pour le signalement de tout incident susceptible d'entraîner une pollution du ru de l'Etang Etude des possibilités de dépollution d'urgence et de confinement d'une pollution éventuelle